

DEUR - Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD)

APPEL DE PROPOSITIONS

SOUTIEN FINANCIER AU DÉMARRAGE D'UN PROJET DE RECHERCHE ÉVALUATIVE

Aperçu

Valeur et durée du financement :	35 000 \$ / 1 ou 2 ans
----------------------------------	------------------------

MISE EN CONTEXTE

L'importance d'évaluer les instruments, interventions, approches, programmes et politiques publiques n'est plus à démontrer, car cela permet notamment de soutenir les milieux de pratique et milieux politiques. Cependant, les grands organismes de recherche sont souvent réticents à financer la recherche évaluative. C'est pourquoi l'IUJD propose un financement spécifique dans ce domaine.

OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de *Soutien financier à la recherche évaluative* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'optimiser les résultats obtenus auprès des jeunes en difficulté et de leur famille en validant ou évaluant divers instruments, interventions, approches, programmes et politiques publiques qui sont mis de l'avant en matière de services sociaux ou de santé mentale.

Les propositions déposées dans le cadre de cet appel doivent générer des connaissances clinico-scientifiques apportant un éclairage sur les orientations à prendre ou actions à entreprendre afin d'adapter, mieux implanter ou rendre plus efficaces les pratiques existantes. Ainsi, les propositions doivent être axées sur *l'évaluation* de pratiques prometteuses et non sur le *développement* d'innovations ou de projets pilotes. Est entendu par « pratique » tout outil clinique, système d'informations clinico administratives, intervention, approche, programme ou politique publique élaboré dans la quête de services et de soins de qualité pour les jeunes en difficulté et leur famille.

À titre d'exemple et de manière non exclusive, les activités de recherche envisagées peuvent consister à :

- Examiner l'évaluabilité d'une pratique en développement afin de déterminer la faisabilité d'une évaluation plus structurée et systématique;

- Valider la fidélité et la validité d'un instrument d'évaluation clinique;
- Exploiter des données administratives et cliniques afin de développer des indicateurs de performance clinique;
- Évaluer l'implantation et la mise en œuvre « tel que prévu » d'une intervention, d'un programme, d'une approche ou d'une politique publique;
- Évaluer les effets d'une intervention, d'un programme, d'une approche ou d'une politique publique, en examinant dans quelle mesure les résultats attendus ont été atteints;
- Évaluer l'efficacité d'une intervention, d'un programme, d'une approche ou d'une pratique publique), c'est-à-dire le rapport entre les résultats ou bénéfices obtenus et les coûts ou efforts investis.

En résumé, ce programme vise à appuyer toutes formes d'activités de recherche évaluative dans les champs de pratique et d'expertise de l'IUJD.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet proposé est porté par un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD (chercheur.e d'établissement ou chercheur.e universitaire) ou qui s'engage à le devenir.
- Le projet de recherche s'aligne clairement la programmation scientifique de l'IUJD.

ATOUT

- Le projet proposé permet de créer au moins une nouvelle collaboration avec un.e ou des membres de l'infrastructure.

CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 35 000 \$ sur un ou deux ans, dont au moins 21 000 \$ sont destinés à soutenir les étudiants de 2^e ou de 3^e cycles. Le non-respect de ces conditions entraîne le rejet de la proposition.

Un premier versement de 30 % du financement (10 500 \$) est effectué lors de l'attribution. Un deuxième versement de 60 % (24 500 \$) est versé après la réception de l'approbation éthique pour la réalisation du projet de recherche à même le financement attribué.

Les portions du financement sont versées à la réception de factures et des livrables¹.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans ce concours doivent remplir le formulaire prévu à cet effet (maximum de 8 pages). L'évaluation des demandes est assortie d'un seuil de réussite global fixé à 70 %. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants:

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis	50 points
	✓ Démonstration du partenariat et de l'engagement des décideurs, professionnels ou usagers dans le projet	
	✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique dans la collecte et l'analyse des données	
	✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité	
Candidats	✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (partenariats, subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.)	20 points
	✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe et les usagers	
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances et, surtout, à l'amélioration des pratiques ou politiques	10 points
Diffusion et transfert des connaissances	✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche	10 points
	✓ Qualité du plan de publication ou communication dans le milieu académique	
Éthique	✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux standards reconnus d'éthique de la recherche évaluative.	10 points

¹ Les transferts de fonds inter-établissements ne sont pas recommandés en raison des frais indirects de recherche qu'ils engendrent.

ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert des connaissances découlant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications ou infographies qui en résultent.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidat.e.s doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Le CV des chercheur.e.s, cochercheur.e.s (formats FRQ, IRSC ou CRSH) et collaborateur.rice.s (format abrégé en ce qui les concerne);